

Pétition pour  
Vibert aîné

à Monsieur

du  
jeune Vibert Le conseiller-Député chargé de l'administration de Rhône

(S.)

Monsieur le conseiller.

Le soussigné, Vibert (Etienne) mort le 15 mai 1854 à  
Lyon, rue de Saül 15; a l'honneur de vous exposer:  
Qu'il a à sa charge le jeune Etienne Vibert son petit fils  
ce pauvre enfant appartient à un père douloureusement  
malade à l'Hotel-Dieu, Salle de Charles. Sa gravité du mal  
est telle que M<sup>r</sup> le Docteur chargé de lui donner ses soins  
en désespère complètement. Quant à sa mère elle est tombée  
dans un état de dégradation corporelle pire que la saignée  
de laquelle s'est écortée de principes de l'honneur jusqu'à  
violer à la fois le loi de la nature et de la morale en  
oubliant à la fois son mari et son enfant pour se  
exposer dans une vie ignominieuse.



Le soussigné, accablé par la misère et la modicité de  
son salaire se trouve dans l'impossibilité de subvenir aux  
besoins de son malheureux petit fils, vous supplie M<sup>r</sup> le  
Conseiller, de vouloir bien le faire entrer le jeune Etienne  
Vibert, âgé de 3 ans 6 mois, à l'Asile de la Charité.

Vous prie de croire au très humble salut de celui qui  
a l'honneur d'être,

Monsieur le conseiller

Lyon, ce 9 mai,  
1854.

Vosce est, etc.

*Faint, mostly illegible handwriting in French, likely bleed-through from the reverse side of the page.*

*pour une affaire*

*passer chez moi le petit papier*

*Mon ami Napoléon est parti de*

**CONSEIL DES PRUD'HOMMES**

*Lyon, le 22 juillet, 1854*